



Philippe nous a quittés...



Philippe DINE, 1er adjoint en charge des travaux, nous a quittés le 10 septembre 2022. Nombreux sont ceux qui se sont associés à la peine de la famille et qui, par leur présence aux obsèques, ont tenu à lui rendre un dernier hommage.

Philippe était, comme disait Jérôme, son fils, plus « faiseur » que « diseux ».

Il ne rechignait pas à la tâche et n'hésitait pas à enfiler le bleu de travail apportant son expérience d'homme de terrain. Ancien chef d'entreprise il avait gardé cette capacité à entraîner, à diriger, et il n'hésitait pas à se joindre aux personnels de la Commune pour des travaux dont il connaissait la technicité.

Une de ses plus grandes fierté a été, sans conteste, la construction du pôle de santé pour lequel il n'a compté ni son temps ni son énergie pour que ce projet aboutisse.

Six ans durant, de 2014 à 2020, il a assumé la fonction de Maire. Philippe a su très rapidement prendre la mesure du poste par un travail acharné. Sa fierté était que Daours retrouve un lustre et une place au sein de la Communauté de Communes. Il a pu se faire élire au bureau de cette intercommunalité permettant à notre commune de retrouver toute sa place. Alain BABAUT, Président de la Communauté de Communes du Val de Somme, présent aux obsèques de Philippe a rappelé l'Homme dont il se souvenait, de sa force de caractère et de ses convictions. Dans son intervention lors des obsèques, Alain BABAUT disait: *« Philippe vient de nous quitter. Chacun d'entre nous gardera une image particulière de cet homme attachant, qui rêvait tout jeune de créer sa propre entreprise (elle a plus de 50 ans d'existence actuellement) et qui rêvait en tant que Maire du meilleur pour les habitants de sa commune. A maints égards, tu resteras pour nous un homme exemplaire ».*

La disparition de Philippe laisse un vide important au sein du Conseil Municipal. Nous garderons un souvenir ému de l'Homme qu'il était et de son investissement pour la commune.



Inauguration du pôle santé



Avec les agents des espaces verts



Cérémonie des vœux

SAMEDI 21 JANVIER 2023 À 19H

salle polyvalente

Après deux années sans cérémonie c'est avec beaucoup de plaisir que nous pourrons, à cette occasion, partager le verre de l'amitié.

Nous vous y attendons nombreux.

Réderie



En sommeil forcé deux années de suite (2020 et 2021), l'idée de réderie a enfin pu grandir et se développer avec l'arrivée du printemps 2022.

Une nouvelle formule, un nouveau lieu, une nouvelle date, un nouveau projet pour la commune.

Dès lors, porté par les bénévoles et la municipalité, ce projet a pris corps peu à peu au fil des mois.

C'est ainsi que le 11 septembre 2022 est née « la Réderie de Daours ».

Dès 6h du matin ce jour-là, aidés et encadrés par les employés municipaux et 16 bénévoles, quelques 275 exposants non professionnels prenaient possession des rues de Pont-Noyelles, Haute, des Près, Saint-Adhélard afin d'y installer leurs

marchandises et autres bibelots à vendre.

Les visiteurs ne se sont pas fait attendre, venus de plusieurs villes et villages de la Somme ainsi que de notre commune. Chiner, marchander, trouver la pépite, l'objet rare dont il rêvait depuis tellement longtemps, le visiteur était prêt à en découdre !

Dans une ambiance détendue et conviviale, Chacun a pu profiter d'une belle journée ensoleillée.

Les associations du village « les Troubadaours », « ABC Daours » aidées de l'Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Fouillois permirent à qui le voulait de se restaurer et se désaltérer.

Quelques animations ont également égayé cette journée : les démonstrations des ateliers de la Cerisaie, les gestes de premiers secours et le maniement de la lance à incendie par les jeunes Sapeurs-pompiers et enfin les animaux de la ferme présentés par Monsieur Jean-Louis Bouthors.

Enfin, l'information distribuée à chaque exposant le matin concernant la gestion des déchets et des invendus a porté ses fruits. En effet, à la fin de la réderie, les exposants ont emporté très majoritairement leurs déchets.

Nul doute qu'en 2023, « la Réderie de Daours » aura au moins autant de succès !



Champions pour le Pays de Somme.

Vendredi 14 octobre ont eu lieu, pour la deuxième fois à la salle polyvalente de Daours, les sélections pour le jeu « Champions pour le pays de Somme ».

Cette association a pour but de faire découvrir le patrimoine de notre beau département.

Enfants et adultes ont donc pu montrer leurs connaissances, dans moult domaines, à propos du département de la Somme.

Saluons la participation de 11 élèves de la classe de Madame Métron. Et surtout, félicitons-les d'avoir tous répondu correctement aux questions prévues pour ces graines de champions. Une question subsidiaire a été nécessaire pour les départager et sélectionner O'Weyn, Aurégane, Manon, Alice. Ces quatre jeunes ont donc représenté la Commune de Daours lors de la finale, le 10 novembre à Airaines.

Quant aux adultes, 8 ont été sélectionnés sur la base d'un questionnaire concernant le Val de Somme.

Après être montés sur scène et avoir concouru, les 3 meilleurs candidats ont été désignés pour représenter Daours le 20 novembre à Abbeville.



ABBEVILLE

Champions pour le pays de Somme : Daours et Crécy-en-Ponthieu, vainqueurs

Certains ont sans doute appris que la cloche Marie-Firmine se trouvait dans le beffroi d'Amiens ou qu'Antoine Moulonguet s'est illustré dans le domaine de la médecine. Les finalistes du jeu Champions pour le pays de Somme ont répondu avec brio aux questions, démontrant une nouvelle fois qu'ils connaissent parfaitement l'histoire ainsi que le patrimoine architectural et culturel de leur territoire. Car le principe de ce jeu est de faire découvrir le patrimoine, au sens large, du département de la Somme de façon lu-



Foucauld à Albert et Sacré-Cœur à Péronne avec 90 points, de Saint-Pierre à Abbeville avec 70 points (collège tenant le titre en 2017). Les lauréats de la 27^e finale départementale du jeu Champions pour le pays de Somme sont les suivants : 1^{er} Daours avec 110 points (équipe composée de Christine Sinoquet, Michèle lin-Becquet, Guy Boudeville, ex aequo Crécy-en-Ponthieu avec 100 points, Gamaches, avec 90 points d'agglomération Somme avec ex aequo Airaines, des Coudriers, ex aequo Fricourt, Ham, et



Paru dans le **Courrier Picard**

Marie-Christine SINOQUET et Michèle BECQUET (adjointes au maire) associées à Guy BOUDEVILLE ont remporté la finale « Champions pour le Pays de Somme » le 20 novembre à Abbeville. La Coupe est en Mairie pour un an. Elle sera remise en jeu dès le vendredi 29 septembre 2023 à Daours. Notez la date et à vos révisions ...



Centenaire du Monument aux Morts

C'est le 17 décembre 1922 qu'a été inauguré le Monument aux Morts de Daours. Nous reproduisons dans son intégralité l'article paru dans le journal « Le MESSAGER de la SOMME » du 24 décembre 1922.

« Prophète de malheur, vous aviez annoncé aux inaugurations faites si tard en saison un échec certain. Eh bien ! Vous vous êtes trompés. Pour m'en convaincre, je me suis rendu à Daours dimanche dernier. J'ai constaté que le temps, bien que très menaçant, avait été complaisant à souhait, et que la foule, aussi bien le matin que le soir, était prête à braver toutes les intempéries, en pareille circonstance.

Et qu'avez-vous vu de beau, me direz-vous ? D'abord une cérémonie religieuse ? Naturellement ; dans un joli petit bijou d'Eglise, décorée merveilleusement, agréablement chauffée et prise d'assaut par une assistance extraordinaire.

Ensuite un défilé d'anciens combattants ? Oui, mais un défilé grandiose, imposant, où les vétérans de 1870, tout couverts de médailles, rivalisaient de fierté et de crânerie avec les grands mutilés de 1914, sous la conduite d'un tout dévoué : M. Poiret, m'a-t-on dit.

Puis un cortège d'enfants des écoles ? Oui mais un cortège de délicieux petits garçons tout enrubannés et de gracieuses fillettes, à la voix fraîche et mélodieuse.

Enfin, quelques couronnes aux couleurs nationales ? Non pas quelques couronnes mais une avalanche d'emblèmes, de palmes d'une richesse étonnante, offerts par la Municipalité, les Anciens Combattants, les familles en deuil et le tout jeune groupe sportif l'U.S.D.

Et vous avez entendu des discours ? Oui de bien beaux discours, vivants et vibrants. Messieurs des Députés Antoine et Dubois, et M. Houbart, instituteur, ont eu un succès très mérité. De sorte que, si j'avais en partant, pas mal de préventions contre ce joli petit village, si divisé depuis quelques temps, mes préventions sont tombées devant l'accueil vraiment sympathique de la Municipalité et de toute la population de Daours. »



Dessin d'origine du monument

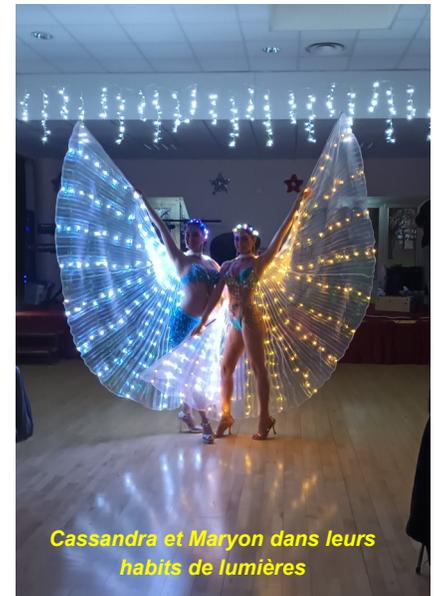
Le Repas des Aînés

Le dimanche 27 novembre 2022, malgré la pluie, le vent, la fraîcheur extérieure, plus de 70 personnes sont venues à la salle des fêtes de la commune, fidèles au rendez-vous.

La salle, décorée par les soins des élus, accueillait le traditionnel « Repas des Aînés ».

Après les bulles de l'apéritif, un repas festif, concocté par le traiteur Monsieur Derumigny, fut servi et agrémenté par des jeux, de la musique, des chants. Quelques participants ont pu esquisser quelques pas de danse avant de clore cet après-midi.

Nul doute que le show, chorégraphié et interprété par de nos deux Miss, Cassandra et Maryon, a rempli d'étoiles les yeux et réchauffé les cœurs de tous les participants !



Cassandra et Maryon dans leurs habits de lumières



Une nouvelle adjointe :

Nicole GIGUERE a été élue 4ème adjointe au Maire lors du Conseil Municipal du 12 décembre dernier.

Elle sera plus particulièrement chargée des travaux de la Commune.

Nicole a déjà exercé une responsabilité d'adjointe durant le mandat précédent.

Son expérience et ses compétences lui permettront d'assumer au mieux cette fonction.

Brèves :

⇒ **Vidéoprotection** ; Comme annoncé dans le précédent Daours Actualités, le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance du 12 décembre, l'installation de caméras sur la commune. Cet investissement d'environ 25 000€ permettra de sécuriser les abords de l'école et de la salle des fêtes ainsi que le carrefour des feux tricolores.

Des demandes de subventions à hauteur de 20 000€ ont été sollicitées,

⇒ **Travaux de voirie** : Les trottoirs du centre bourg ont été refaits en enrobé. Ces travaux, terminés le 5 octobre 2022, ont été financés par la Communauté de Communes du Val de Somme.

⇒ **Colis de Noël**: 62 colis alimentaires de fêtes ont été distribués le samedi 17 décembre 2022.

⇒ **Spectacle de Noël** : « Le mystérieux mystère des super héros » a été proposé aux enfants, petits et grands, le vendredi 16 décembre à la salle des fêtes. Un petit goûter a été offert avec la venue du Père Noël en personne.

⇒ **Illuminations** : Les conseillers municipaux ont décidé de maintenir les illuminations de Noël. 2 raisons essentielles : La faible consommation de ces illuminations faites de LED et la coupure de courant de 23h30 à 4h30 qui réduisent sensiblement les coûts induits.



DAOURS
Un nouveau salon de coiffure
La pharmacie disposait d'un emplacement central, le long de l'axe
Corbie-Amiens, 10 bis rue d'Amiens, avant de rejoindre le pôle

Paru dans le *Courrier Picard*

⇒ **Bourse aux jouets** : C'est le 6 novembre qu'a eu lieu la traditionnelle bourse aux jouets et vêtements organisée par les Troubadours. Une trentaine d'exposants dans la salle des fêtes et l'occasion pour nombre de visiteurs de faire de bonnes affaires.

⇒ **Un nouveau commerce !**

Un nouveau salon de coiffure a ouvert ses portes début novembre dans les anciens locaux de la pharmacie.

Deux coiffeuses et une esthéticienne vous accueillent avec gentillesse et professionnalisme. Soins esthétiques et entretien de la barbe des messieurs sont aussi proposés.

⇒ **Des friandises aux écoliers ...**

Jeudi 15 décembre, une distribution de friandises de Noël a été organisée par les élus de Daours pour les enfants de l'école.

La Mère Noël et des lutins étaient au rendez-vous....



Prix des locations 2023

Le Conseil Municipal du 12 décembre 2022 a décidé une évolution du cout des locations :

- **Salle des Fêtes** : - 250€ pour les habitants de Daours
- 500€ pour les extérieurs
- **La Cerisaie** : Exclusivement réservée aux habitants de Daours : 120€ pour un week-end
- **Emplacements réderie** : 6€ les 3 mètres. Un emplacement véhicule sera également facturé 6€.

